



Le 11 janvier 2018

Communiqué de presse

Le Scandale du lait infantile contaminé : on ne joue pas avec la vie des enfants

Le profit au détriment de la santé de nos bébés : nouveaux rebondissements dans l'affaire Lactalis

Suite à des signalements transmis le 1^{er} décembre 2017 par les autorités de santé concernant un risque de contamination à la salmonelle des laits infantiles, le groupe Lactalis a procédé le 2 décembre 2017 à un premier rappel/retrait de produits suivi de deux autres vagues.

Le problème était apparu en **février 2017** et n'a été révélé qu'en décembre, en dépit des contrôles internes et étatiques.

Ce nouveau scandale sanitaire laisse apparaître plusieurs défaillances inadmissibles et incompréhensibles de la part des différents acteurs en cause : l'entreprise Lactalis, l'Etat et la grande distribution.

Malgré les trois campagnes de retrait, au moins cinq chaînes de supermarchés ont failli en continuant de vendre les lots incriminés. La chaîne de supermarché Leclerc, a ouvert la boîte de Pandore en reconnaissant le 9 janvier 2018 avoir vendu près d'un millier de produits Lactalis contaminés mais d'autres chaînes de distribution se sont tu... curieux.

Ces déclarations remettent en cause l'efficacité des procédures de rappel et de retrait des produits, pose la question de la sécurité et de la santé des consommateurs mais aussi de l'efficacité des mesures existantes. En dépit des contrôles de la DGCCRF, ces derniers semblent insuffisants pour assurer la sécurité des consommateurs.

Le CNAFAL dénonce un manque de vigilance et de respect du principe de précaution. Il pointe également un problème d'économies budgétaires car de nombreux postes d'agents de contrôle sont supprimés au détriment de la santé des consommateurs.

De plus, le sérieux des enseignes est encore une fois à déplorer : les scandales alimentaires se multiplient et il serait temps qu'elles prennent conscience de leur responsabilité dans ce type d'affaires.

Le CNAFAL partage la colère des parents de nourrissons et demande à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire : sujet d'autant plus sensible car ce sont des bébés, êtres extrêmement vulnérables, qui sont touchés. La campagne de retrait et de rappel ne concerne pas que le territoire national, car Lactalis exporte ses produits dans une soixantaine de pays.

Le CNAFAL constate que la chaîne de gestion du risque est elle-même à RISQUE en matière de respect du retrait des produits contaminés et demande une réaction appropriée et urgente de l'Etat. Il est vital qu'on ne sacrifie plus la vie des consommateurs sur l'autel des économies budgétaires.

Le CNAFAL demande que des sanctions exemplaires soient appliquées à toute la chaîne de responsabilité et se réserve la possibilité de déposer une plainte pour mise en danger d'autrui.

Jean-Marie Bonnemayre,
Président.

06 23 82 80 22

Claude Rico,
Vice-Président,
Co-responsable du secteur Consommation.
06 84 24 27 75



Le CNAFAL est agréé, organisation nationale de consommateurs depuis 30 ans. Il siège au Conseil National de la Consommation. Il est attaché à une approche sociale et citoyenne de la défense de consommateurs sans ignorer l'économie et l'exploitation de l'homme par l'homme. Son originalité est d'être non-consumériste. Il est membre de CONSO-FRANCE.

**CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : www.cnafal.org - Messagerie : cnafal@cnafal.net**